

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 7 (1899)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Un septembriseur Italien  
**Autor:** Roberti, G.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-8990>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

## UN SEPTEMBRISEUR ITALIEN

JEAN-BAPTISTE ROTONDO <sup>1</sup>

Le roi de Sardaigne n'avait pas de représentant officiel auprès des cantons suisses au début de 1793. Cependant, comme les besoins de la guerre l'obligeaient à en tirer des subsistances pour l'armée, il avait à Lausanne une espèce d'agent secret, le baron Vignet d'Etoles. C'était un Savoyard de bonne maison, quoique sa noblesse ne remontât pas à un demi-siècle, que l'invasion française avait obligé de se réfugier sur le territoire suisse. De Thonon, où étaient ses terres, il n'avait eu qu'à traverser le lac. Ancien intendant général de la Savoie, il sentait sa dignité un peu froissée par le rôle secondaire que son zèle pour son maître lui avait fait tout d'abord accepter. Aussi aspirait-il à quelque chose de plus élevé. La Suisse était alors le seul pays avec lequel le gouvernement français entretenait des rapports officiels. Le roi de Sardaigne allait sans doute, à l'instar des autres puissances, nommer un ministre plénipotentiaire auprès des

<sup>1</sup> Le baron Carutti, l'illustre historien piémontais, vient de publier *Lo sposalizio e l'assassinio di Maria-Teresa di Savoia Carignan, principessa di Lamballe (1767-1792)*. Turin, Stamperia Reale, 1898. — Je tiens à déclarer ici que cette brochure, qui est rédigée d'après les documents des Archives de Turin, a vu le jour lorsque le présent article avait déjà été présenté à la *Revue historique vaudoise*.

« louables cantons suisses ». Il fallait trouver un moyen pour se voir préférer. Un révolutionnaire peu marquant, dont le nom avait été cependant bien souvent prononcé dans les premières années de la Révolution, se trouvait alors à Genève. Il avait osé se vanter publiquement du meurtre de la princesse de Lamballe, une Savoie-Carignan. Quelle meilleure recommandation auprès de Victor-Amédée III que de lui donner l'occasion d'une vengeance éclatante ?

C'est ainsi que, grâce au baron Vignet — nous le retrouverons bientôt ministre à Berne — le fameux Rotondo tomba entre les mains du gouvernement piémontais. Rotondo n'est guère connu, malgré la popularité qu'eut un instant cet agent subalterne, surtout après l'affaire du Champ de Mars. Les quelques lignes qui lui sont dédiées par la *Biographie nouvelle des contemporains* ne sont pas très exactes. Nous allons tâcher de les rectifier en nous servant d'un dossier assez volumineux, qui se trouve aux archives de Turin<sup>1</sup>.

\* \* \*

Jean-Baptiste Rotondo était né vers 1750 à Fallavecchia, non loin d'Abbiategrasso, dans l'ancien duché de Milan. Après avoir fait des études assez imparfaites, il trouva à Milan un petit emploi dans les bureaux de l'Intendance. Cet emploi lui laissait certainement quelques loisirs, puisqu'il se mit en même temps à faire le courtier de piergeries et de dentelles. Y gagnait-il assez pour pouvoir se passer de son bureau ? ou négligeait-il ses devoirs d'employé au point d'être obligé de quitter son emploi ? Nous ne saurions le dire. Le fait est que vers 1782 on retrouve Rotondo à Paris où il essaye du commerce et se met à donner des leçons de latin.

<sup>1</sup> *Materie politiche relative all'interno 1791-93 Carte Rotondo. Lettere ministri e lettere particolari*, correspondance du baron Vignet d'Etoles. Nous citerons les pièces les plus importantes du dossier Rotondo au fur et à mesure que nous aurons l'occasion de nous en servir.

Il n'en sait pas long. Le sénateur Bertolotti, qui fut chargé de l'instruction de son procès en 1793 à Turin, nous édifie sur son savoir. Pourtant ce sera à plusieurs reprises son gagne-pain. Même dans les journées les plus troublées de la Révolution il se posera comme le « professeur » Rotondo. En 1785 notre aventurier — car c'en était bien un — fut accusé de vol et emprisonné au Grand-Châtelet. Il y subit une détention de six mois, puis il fut relâché, faute de preuves, mais il fut banni de France. Il s'établit pendant dix-huit mois à Rotterdam, où il changea de commerce. Il s'y fit marchand d'objets de physique et de baromètres et il essaya probablement de nouveau ses talents pédagogiques. De la Hollande il passa ensuite à Londres et y enseigna dans une pension, tout en se remettant à son commerce de piergeries et de dentelles.

Mais 1789 est arrivé. A la faveur des événements Rotondo peut rentrer sans encombre à Paris. La police est si débordée qu'elle n'a pas le temps de se reconnaître dans le flot d'étrangers, qui entrent chaque jour dans la grande ville. Selon sa déposition consignée dans le dossier de Turin Rotondo ne serait rentré à Paris qu'en septembre « pour y réaliser », prétendait-il, « une rente viagère qu'il avait achetée à son premier voyage ». Il veut dépister la justice, car il était positivement à Paris quelques mois avant cette date, et, s'il ne prit pas une part active à la journée du 14 juillet, il fréquenta le Palais Royal et s'y lia avec Saint-Huruge, Verrières, Santerre, etc. Depuis lors il est de toutes les journées de la Révolution, il se faufile dans tous les clubs. Grâce à ses rapports avec Santerre et à la violence de son langage il a de l'ascendant sur le faubourg St-Antoine. Entre temps, il ouvre un cours de langues, italienne et anglaise, à la salle du cirque au Palais Royal, mais il faut avoir plus d'une corde à son arc et le voilà bientôt au service du duc d'Orléans. Dans une justification de sa conduite qu'il a publiée en assez piètre

français le 1<sup>er</sup> mai 1791<sup>1</sup> Rotondo déifie qui que ce soit « de lui prouver aucune liaison directe ou indirecte avec M. d'Orléans ». Des renseignements fournis par Mallet du Pan au gouvernement piémontais et puisés à bonne source — ils lui venaient de Bertrand de Molleville — le représentent au contraire comme un des principaux agents du duc. « Il y allait, dit-on, neuf fois par jour ». La *Correspondance inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la cour et la ville* publiée par M. de Lescure donne aussi son nom avec ceux de Sillery, La Clos, Saint-Huruge parmi les « principaux agents d'Orléans »<sup>2</sup>. Les royalistes exagéraient beaucoup l'influence du duc en représentant toutes les émeutes comme son œuvre ; il est cependant possible qu'ils ne se trompent pas, quand ils nous disent que ce fut Orléans qui « lâcha Rotondo contre Lafayette. »

\* \* \*

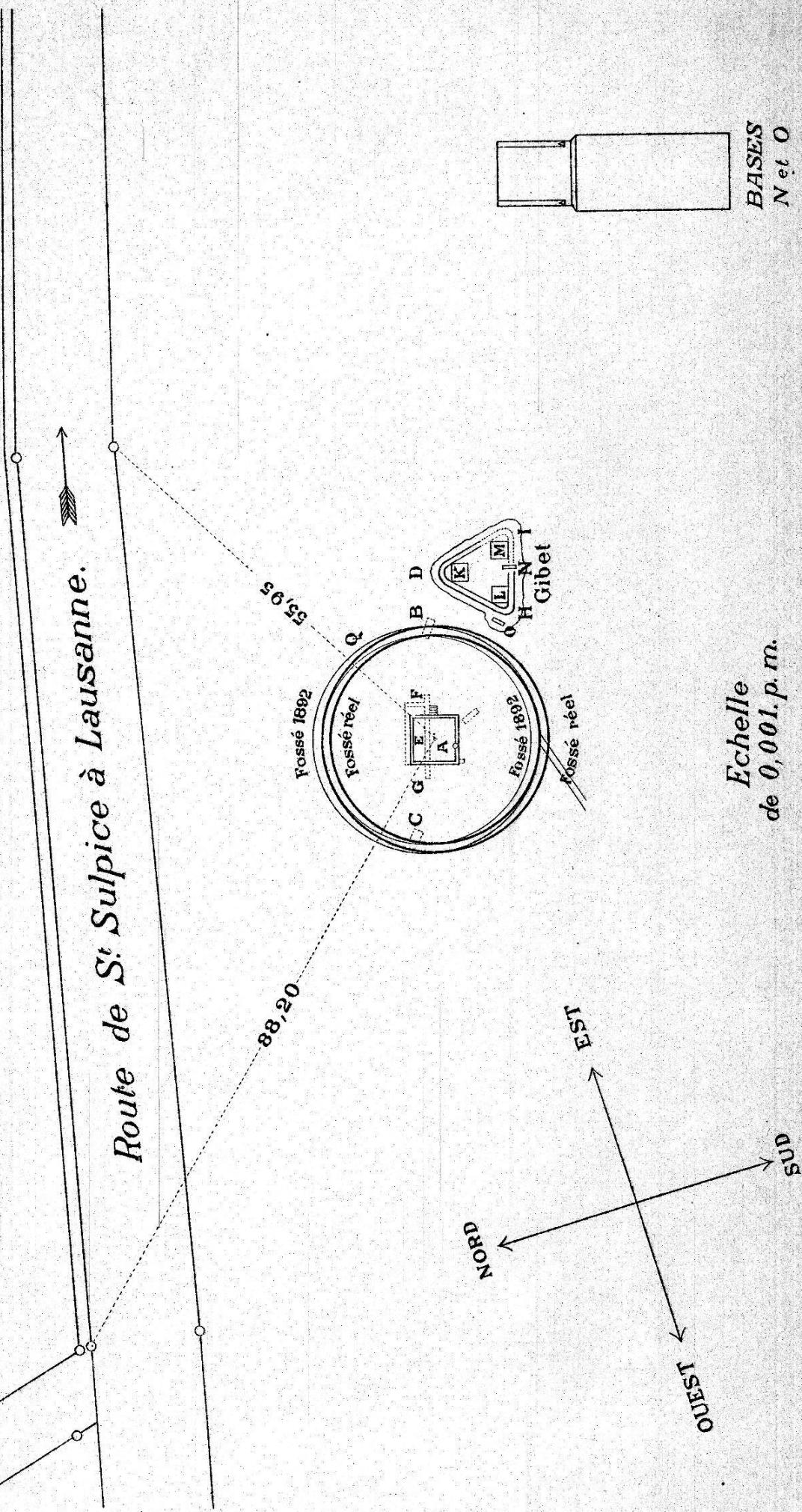
Au pillage de l'hôtel de Castries (12 octobre 1790) où Lafayette parut pour tâcher de calmer la foule, Rotondo osa narguer le tout puissant général. « Monté sur une borne », écrit Mallet du Pan, « il lui faisait la grimace pendant que cet imbécile faisait une harangue civique aux dévaliseurs ». Dès lors la spécialité de Rotondo consiste à être arrêté, persécuté, emprisonné et assassiné. C'était autant de bonnes occasions pour ameuter les badauds contre Lafayette, car dans le fond Rotondo s'en tirait toujours sans trop de mal. Quelques jours de prison, quelques horions, mais en revanche quel beau thème pour déclamer contre Lafayette et ses séides, pour le prendre même à partie devant les tribunaux. Dans la pièce « Aux citoyens patriotes » que nous venons de citer Rotondo se vante d'avoir « le premier réclamé contre

<sup>1</sup> *Aux citoyens patriotes des sections de Paris et de toutes les sociétés des amis de la Constitution française.* Paris, de l'imprimerie patriotique, 8<sup>e</sup> pièce.

<sup>2</sup> Vol. II, p. 523. Lettre XVIII (30 avril 1791).

EMPLACEMENT DE L'ÉCHAFAUD  
où fut exécuté  
**LE MAJOR DAVEL**  
A VIDY.

*Route de St Sulpice à Lausanne.*



BASES  
N et O

Echelle  
de 0,001 p.m.

la liberté violée ». Plein des grands principes de la liberté anglaise il a le premier donné l'exemple en France de l'exercice du droit de responsabilité contre les abus de pouvoir et les attentats à la liberté individuelle. C'est son ami Verrières, qui signe après lui « premier défenseur officieux de la liberté civile ». Le petit avocat bossu, qu'on voyait paraître monté sur un grand cheval dans les grandes journées, lui soufflait évidemment ce langage. Cela se comprend. Verrières est aussi des ennemis de Lafayette et il sera le défenseur de Santerre contre « Mottié. »<sup>1</sup>

Avec de tels précédents il n'y a pas à s'étonner que, lorsqu'à l'affaire du Champ de Mars un homme resté inconnu tira un coup de feu sur Lafayette, on accusa tout de suite Rotondo. « Je revenais d'une assemblée », raconte-t-il dans une de ses pièces<sup>2</sup>, « où j'avais passé deux heures avec le commandant Santerre et un grand nombre d'excellents citoyens qui tous ont attesté ce fait. Je suis arrêté sur le pont Neuf par un nommé Duru, simple soldat du bataillon Henri IV, et aujourd'hui adjudant de ce même bataillon, grade qui est vraisemblablement le prix de son lâche assassinat. Il s'écrie : Rotondo a tiré il y a environ une demi-heure un coup de pistolet sur le général au Champ de Mars<sup>3</sup>. Cependant il est prouvé que je n'y avais pas mis les pieds ce jour-là. Néanmoins je suis aussitôt enveloppé, sabré et traîné mourant dans le corps de garde ». On reconnut son innocence quelques jours après et il fut relâché avec d'autres étrangers, Ephraïm, la baronne d'Aadlers, etc., qu'on avait arrêtés par la même occasion.

Quoique le nom de Rotondo ne figure pas dans les listes

<sup>1</sup> Nom sous lequel La Fayette était désigné par ses adversaires. Son vrai nom était Marie-Joseph-Paul-Yves-Roch-Gilbert du Motier, marquis de La Fayette. (Réd.).

<sup>2</sup> *Adresse du professeur Rottondo (sic) à tous les citoyens français amis de la liberté* s. l. n. d.

<sup>3</sup> Cf. *Mémoires secrets de Fournier l'américain*, publiés par F.-A. Aulard. Paris, 1890, p. 52 et 53.

des Jacobins, publiées par M. Aulard<sup>1</sup>, il est hors de doute qu'il fut affilié au club et qu'il fréquenta aussi, du moins pendant quelque temps, les Cordeliers, dont son ami Verrières était. Ses rapports avec les personnalités les plus en vue lui avaient fait obtenir dès la fin de 1790 la promesse d'une place de professeur à la Société nationale des jeunes français établie sous les auspices du Directoire et de la Municipalité de Paris au ci-devant prieuré de Saint-Martin des Champs avec 100 louis d'appointements. Il ne l'obtint jamais. De guerre lasse il se décida à battre la province. Il se rendait pendant quelque temps dans une ville, apparemment pour y ouvrir un cours, mais en réalité comme émissaire des clubs pour y préparer les élections à la Législative. D'août à décembre il est signalé à Angoulême, Bordeaux, Nantes, Chartres, ayant maille à partir avec des « aristocrates gangrenés », qui ne se laissent pas gagner par son éloquence fougueuse. A Chartres, le conducteur des messageries de Nantes et d'Angers à Paris porta plainte contre lui. La municipalité le fit arrêter, mais on le relâcha bientôt après.

\* \* \*

En décembre 1791 ou au plus tard en janvier suivant, Rotondo était de nouveau à Paris, logé avec sa maîtresse, Angélique Daumont, chez la veuve Alaïde, place du Carrousel, maison du Bâtiment du roi auprès de la garde suisse, n° 662. A deux pas des Tuileries, Rotondo était sur place pour prendre part à toutes les émeutes. Il est en effet désigné sur toutes les listes des officiers et des espions de police comme « un des principaux chefs des groupes séditieux et sanguinaires. » M. de la Porte, intendant de la liste civile, lui fit même offrir, rapporte Bertrand de Molleville, à la fin

<sup>1</sup> *La société des Jacobins*, vol. I, p. XXIII. Il y a bien un « Routtand », rue de Bourbon, dans la liste du 21 décembre 1790, mais il est assez doux que ce soit Rotondo, dont le domicile était peu de temps après cette date rue Dauphine chez M. l'Heureux au bureau de la loterie n° 86.

de juillet 1792, une traite de 100 livres sterling payable à vue sur Thelusson, banquier royaliste et consul de France à Londres, à condition qu'il partît tout de suite pour l'Angleterre. Rotondo accepta, mais il n'en resta pas moins à Paris et ce n'est qu'à la fin d'octobre qu'il alla toucher sa traite. Ce serait une preuve assez évidente qu'il assista à la journée du 10 Août. Il s'en défendit néanmoins l'année suivante dans ses interrogatoires de Turin et voulut prouver qu'il avait quitté Paris le matin même du 10 pour aller se cacher dans les faubourgs, ce dont il était très capable, dans le fond, comme certains agents provocateurs.

Quelle part eut-il dans les journées de septembre ? Une légende, qu'il prit soin de répandre lui-même, le désigna longtemps comme le principal meurtrier de la princesse de Lamballe. Tant qu'on a attribué ce crime à la haine du duc d'Orléans, on a pu y voir la main de Rotondo. « Le duc, » écrit Montjoye<sup>1</sup>, « lui ordonna de lui apporter la tête de la princesse. Il ne fut que trop fidèlement obéi. La tête de la princesse fut mise au bout d'une pique et Rotondo vint planter cette pique sous les fenêtres du duc ». Les historiens des journées de septembre, le biographe même de la princesse de Lamballe, ont fait justice de cette odieuse légende, pour ce qui regarde le duc d'Orléans du moins, car ni Mortimer Ternaux, ni Garnier de Cassagnac, ni M. de Lescure ne nomment Rotondo. Il est difficile de démêler le rôle de Rotondo dans ces journées. Faisant plus de bruit que de besogne, il n'assista probablement qu'en amateur à ces scènes cruelles, mais cela suffit pour qu'on le soupçonnât d'avoir contribué aux massacres<sup>2</sup>. De Rouen, où nous le

<sup>1</sup> *Histoire de la conjuration de Louis-Philippe duc d'Orléans*, vol. III, p. 211.

<sup>2</sup> Cf. *Les papiers de Barthélémy*, publiés par Kaulek, vol. III, p. 40. Une lettre de Dubuisson, chargé d'une mission en Suisse (2 septembre 1793), nie d'une façon absolue que Rotondo ait pris part à l'assassinat de la princesse de Lamballe.

retrouvons à la fin de septembre, il se fit écrire par Sergent au nom du comité de surveillance « qu'il n'était pas un coupe tête » et qu'il n'y avait contre lui « aucune note au comité. » A peine fut-il passé en Angleterre que la légende l'y accompagna. Loin de se récrier, Rotondo se para du titre de meurtrier de la princesse de Lamballe pour terrifier les émigrés.

\* \* \*

A Londres, Rotondo était « en intimité avec plusieurs septembriseurs, entre autres avec le scélérat Marnis au service personnel du duc d'Orléans, et qui bien notoirement présida à l'assassinat de la princesse de Lamballe ». C'est toujours Bertrand de Molleville, par le canal de Mallet du Pan, qui donne ces renseignements sur Rotondo et il envoie et fait envoyer des dépositions d'émigrés ou d'autres personnes l'ayant vu et entendu soit chez Dantan, soit au café d'Orange dans Piccadilly. La déposition plus importante est celle de Borel le jeune, ex-secrétaire de la légation de Genève à Londres. « Je me trouvais au courant de novembre avec quelques Français au café d'Orange. Nous vîmes entrer Rotondo suivi de quelques jacobins de Paris et de Londres. Nous connaissions une partie de ses crimes, sa présence nous fit horreur, la conversation s'engagea et devint bientôt très vive. Rien n'égalait l'audace et l'impudence de ces scélérats. Rotondo s'écria que dans un mois Pitt serait pendu et Georges III à la Tour de Londres, que la révolution du 10 Août et les massacres de Septembre avaient sauvé la France, qu'il pouvait se glorifier d'avoir dans ces brillantes journées contribué à la sauver. Et c'est moi, c'est ce bras, ajouta-t-il, qui a porté au bout d'une pique la tête de madame de Lamballe, oui c'est moi qui l'ai portée à la reine. Je ne l'écoute plus, furieux hors de moi, je m'élance de ma place, je le sais au collet, le terrasse et réunis toutes mes forces pour l'étrangler. Mes amis se joignent à moi, ils mettent les patrio-

tes en fuite et nous allions expédier le scélérat dont le nom a déjà trop souillé ma plume, lorsque la garde qui était accourue l'arracha de mes mains et le conduisit en prison. Les Anglais déclarèrent que nous l'avions attaqué lorsqu'il avait dit que Pitt serait pendu et le roi à la Tour. Le constable et l'alderman approuvèrent notre colère. »

Après avoir passé très peu de temps en prison, Rotondo fut mis en liberté. Il prit alors le nom de Brambilla, sous lequel il séjournait à Windsor, à Bath et il retourna enfin à Londres. Pour des causes qui nous sont restées inconnues, le faux Brambilla, ne pouvant plus rester en Angleterre, n'osait pas rentrer en France. « L'homme du faubourg Saint-Antoine » — Santerre évidemment — lui conseillait de ne pas revenir à Paris et sa maîtresse, qui continuait à lui être fidèle, l'exhortait à chercher refuge dans un pays neutre. Ce fut vers la Suisse que se dirigèrent alors les pas de Rotondo. Parti de Margate le 22 décembre, par Liège, Aix-la-Chapelle, Mézières, Nancy, Strasbourg, il arriva, un peu à cheval, un peu à pied, à Bâle le 9 mars 1793 et de là par Berne et Bienne il se rendit à Genève.

Parmi les émissaires français qui remplissaient la ville, Rotondo reprit son assurance. Il voulait, dit-on, occasionner quelque grand mouvement au moyen duquel il espérait opérer la réunion de Genève à la France et monter un spectacle révolutionnaire où on jouerait des pièces à la portée du peuple représentant les grands épisodes de la Révolution. Il n'en eut pas le temps. Le 4 avril les comités le faisaient arrêter par mesure de prudence et, quoiqu'on ne pût le convaincre d'avoir eu aucun mauvais dessein contre Genève, il resta en prison jusqu'au 31 juillet. C'est à ce moment qu'entre en scène le baron Vignet et que commence à se dérouler la dernière période connue de la vie de Rotondo.

\* \* \*

La nouvelle de l'arrestation de Rotondo s'était répandue tout de suite sur les bords du lac. A Lausanne les émigrés français et savoyards ne parlaient pas d'autre chose. D'avril à juillet le baron Vignet eut le temps de monter ses pièces, ce qui n'était pas facile, vu sa position extra-officielle et les courants qui dominaient la république de Genève. Lorsque Rotondo, chassé de Genève, débarquait à Nyon, il y était arrêté de nouveau et conduit sous bonne escorte au château de Chillon. En chemin on ne lui épargna pas les coups : on l'accusait aussi d'avoir pris part aux massacres des Suisses après le 10 Août. Faute de preuves, les cantons suisses ne pouvaient penser à lui faire un procès pour ce chef. On préféra se rendre aux instances du baron Vignet et le livrer au roi de Sardaigne. Les malintentionnés « criaient qu'il n'avait commis aucun crime » et réclamaient son élargissement. Il fallait agir avec résolution. Grâce à ses bons amis, l'avoyer Steiger, le bailli de Lausanne d'Erlach et à quelques intelligences dans le Valais, le baron Vignet put accélérer la remise de Rotondo. Le 23 août, à 1 heure de l'après-midi, le bailli de Vevey remettait le « grand scélérat » au commandant de Saint-Maurice (Valais). Le 25 au matin, Rotondo était conduit aux « limites » du Grand St-Bernard et de là il était traduit par Aoste aux prisons du Pô à Turin.

» Rotondo trouva à Turin le terme de ses crimes : ayant été convaincu de vol et de meutre il y fut condamné au supplice du gibet et exécuté au commencement de 1794. » Rien de plus inexact que ce passage de la *Biographie nouvelle des contemporains*. Rotondo n'était pas sujet sarde, les crimes dont on l'accusait avaient été commis hors du territoire piémontais ; quant au plus atroce d'entre eux, il fallait recueillir encore bien des preuves avant de pouvoir établir sa culpabilité. La magistrature piémontaise avait une trop haute réputation d'intégrité pour y manquer, même pour

« un objet qui tenait fort à cœur au roi et intéressait outre son sang toute l'humanité. » C'est la conviction que l'on se forme en lisant le résumé des interrogatoires de Rotondo, signé par le sénateur (conseiller de cour d'appel) Bertolotti le 18 novembre 1793. Rotondo, à dire vrai, n'en sort pas sans tache. Il n'est plate excuse qu'il ne présente pour se justifier ou bien ce sont des histoires à dormir debout. Au commencement de la guerre de 1792, les jacobins lui auraient offert le grade de colonel des régiments destinés à opérer contre le roi de Sardaigne, d'autres conditions avantageuses lui auraient été faites, mais il avait tout refusé pour « pouvoir rester à Paris y recueillir des nouvelles pour les puissances alliées. » Bertolotti ne se laisse pas entortiller, cependant il demande un supplément d'informations, sa conscience n'étant pas tranquille en face des contradictions qui se présentent. Le baron Vignet, s'aidant de sa position officielle (il venait d'être nommé à Berne), expédie force mémoires à Turin. On ne s'y empresse cependant pas de juger le jacobin. Cela désole le baron. Aussi insiste-t-il dans sa correspondance pour qu'on lui donne souvent des nouvelles du procès. On débite à Berne à ce propos les choses les plus insensées : Rotondo y serait même, y dit-on, sur le point d'être relâché. A quoi le ministre répond qu'il faut du temps pour se procurer les preuves nécessaires, que les lumières et l'équité reconnues de la magistrature piémontaise doivent assurer que justice sera faite, que l'on ne conçoit pas « comment on puisse les blâmer en Suisse de n'avoir pas voulu s'écartier des formes salutaires prescrites par la sagesse de nos lois. »

Cette lettre du 20 décembre 1794 est le dernier document des archives de Turin où nous ayons trouvé le nom de Rotondo. Quel fut son sort ? Nous ne saurions le dire d'une façon positive, faute de documents. Il est cependant probable qu'il mourut en prison entre 1795 et 1798 sans jamais avoir passé en jugement. Son nom ne reparaît daucune

manière après cette date<sup>1</sup>. Le gouvernement provisoire de décembre 1798 qui remit en liberté les détenus pour cause politique aurait sans doute ouvert à Rotondo les portes de sa prison.

G. ROBERTI.

---

## DOCUMENTS INÉDITS SUR M<sup>me</sup> DE WARENS

(Suite)

A dire vrai, on a lieu d'être surpris que ces bons sentiments de M. Hugonin ne se soient pas manifestés plus tôt, lorsque sa tante lui offrait de s'accorder sur le même pied qu'il propose actuellement. D'autres réflexions se présentent à l'esprit à la lecture de ce projet d'arrangement. Nous n'en avons sous les yeux qu'une copie, signée de simples initiales, ainsi qu'il a été dit plus haut. L'original renferme-t-il aussi la même signature incomplète ? La personne qui en est l'auteur fut-elle reconnue dans ce cas par M<sup>me</sup> de Warens ? Agissait-elle sincèrement dans l'intérêt de cette dame, ou bien, n'avait-elle pas plutôt en vue de servir M. Hugonin ? — Ce sont toutes questions que nous ne pouvons résoudre, n'ayant jusqu'ici aucun indice qui nous en donne la clef. — Quoi qu'il en soit à ce sujet, M<sup>me</sup> de Warens n'avait plus alors aucune raison d'accepter cet accommodement, puisque l'arrêt du 9 décembre mettait fin à toute opposition à ses droits. Il est à présumer qu'elle ne tarda pas à en être instruite. Malgré le conseil qui venait de lui être donné, elle n'accepta le concours de son neveu, le 6 janvier 1746, que dans l'espoir secret de mettre fin, par la perspective de son héritage futur, à des intrigues, qui, bien que vaines, inquiétaient sa tranquillité. Malade et déjà misérable, elle avait un besoin urgent du revenu de sa campagne. Mais soit que les frais d'exploitation aient absorbé la totalité de ce revenu, soit

<sup>1</sup> Dans une lettre du 25 août 1798, le poëte Monti parle d'un certain Rotondo, agent de la police de la République cisalpine, qui vient d'être arrêté à Paris. Je n'ai pas d'éléments pour identifier cet individu avec le « septembriseur ». Cf. *Lettere inedite e sparse di Vincento Monti*, raccolte, ordinate ed illustrate di A. Bertoldi e G. Mazzatinti, Turin, 1893, vol I. page 302.